SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

PROCES-VERBAL DU COMITE DU 10 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le 1er Vice-président le trois juillet, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Daniel GODARD**, doyen de l'assemblée.

SEANCE DU 10 JUILLET 2017

PRESENTS

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE Daniel CORNALBA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-AYE	Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE Sylvie SENG, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT Patrick HERVOUET, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Susanne KUNTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE Gérard DORIMINI, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-AYE	Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE

COMMUNES NON REPRESENTEES

MAREIL-MARLY

ASSISTAIENT A LA SEANCE

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Alice BRANDENBURG, Directrice des Services Techniques des Syndicats Intercommunaux
Madame Aurélie ROUCHES, Responsable du Secrétariat Général
Madame Géraldine DUCROCQ, Assistante au Secrétariat Général

Nombre de communes	:	**9**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***14***
Pouvoirs	:	***1***
Délégués comptant pour le vote	:	***14***

RÉUNION DU 10 JUILLET 2017

Séance du Comité

Le quorum étant atteint, **Monsieur GODARD,** doyen et Président de séance remercie les membres du Comité pour leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Monsieur Carlos MONTES, représentant la ville de Marly-le-Roi, est désigné secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Élection du Président
- Élection des membres du bureau : Vice-présidents, assesseurs et secrétaire
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
- Désignation des membres de la commission de délégation de service public (CDSP)
- Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
- Délégation de pouvoir du Comité syndical au Président et au Bureau
- Indemnités de fonction au Président et aux Vice-présidents

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le Président de séance rappelle les modalités d'élection et le rôle du Président.
Il indique que les délégués ont été convoqués le 3 juillet 2017 par le premier Vice-président.
Il annonce que Monsieur PERICARD a présenté sa candidature et s'enquiert d'éventuelles autres candidatures.
Sans autre candidature présentée, il cède la parole à Monsieur PERICARD.

Monsieur PERICARD remercie Monsieur le Président de séance et prie les membres du Comité de l'excuser de ces quelques minutes de retard dues à un grave accident ayant eu lieu au Pecq.
Il remercie les membres du Comité de leurs messages de soutien qui ont fait suite au décès de Monsieur LAMY.
Il souligne la grande implication de ce dernier dans l'activité le SIA. Il ajoute que Monsieur LAMY appréciait ce Syndicat, surtout la teneur des échanges de travail au sein du Comité ainsi que la qualité du travail accompli. Il indique que Monsieur LAMY y faisait souvent référence en conseil municipal. Il remercie tous les membres du Comité de leurs témoignages d'attention dans une période très difficile pour la ville de Saint-Germain.
Il informe que sa déclaration de candidature s'inscrit dans la continuité des travaux menés par le Syndicat, soulignant que le SIA est un Syndicat qui travaille avec sérieux et rigueur. Il répète qu'il s'engage à poursuivre ce travail avec l'ensemble du Bureau, si les membres du Comité en sont d'accord et s'ils lui accordent leur confiance.

Le Président de séance le remercie et soumet sa candidature au vote.

Résultats :

Pour : 13 voix
Abstention : 1 voix
Contre : 0 voix

Monsieur PERICARD est élu, à l'unanimité (abstention de Monsieur Pericard), Président du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye.

Le Président de séance cède la parole à Monsieur le Président, immédiatement installé et le félicite pour sa brillante élection.

Le Président remercie le doyen d'avoir présidé au vote de cette première délibération.

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU : VICE-PRÉSIDENTS, ASSESSEURS ET SECRÉTAIRES

Le Président présente le rapport et rappelle que le Bureau est composé, outre le Président, de deux Vice-présidents, deux assesseurs et un secrétaire.

Il informe que deux candidatures ont été transmises au secrétariat général des Syndicats intercommunaux pour les fonctions de Vice-présidents : celles de Monsieur Gilbert ARNAUD et Monsieur Jacques LABRE.

En l'absence d'autres candidatures, il est procédé aux votes.

1er Vice-président :

Candidature déclarée : Monsieur Gilbert ARNAUD

Nombre de votants : 14
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Suffrages exprimés : 14
A obtenu : 14 voix

Monsieur Gilbert ARNAUD, ayant obtenu l'unanimité des suffrages au premier tour de scrutin, est élu 1er vice-président du Syndicat.

2ème Vice-président :

Candidature déclarée: Monsieur Jacques LABRE

Nombre de votants : 14
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Suffrages exprimés : 14
A obtenu : 14 voix

Monsieur LABRE, ayant obtenu l'unanimité des suffrages au premier tour de scrutin est élu 2ème vice-président du Syndicat.

Le Président indique qu'il convient de procéder à l'élection des 2 assesseurs et du secrétaire. Suite à un appel à candidature, Monsieur Jean-Luc AGNES et Madame Marie-Claude KREUTZ se sont présentés à la fonction d'assesseurs.

Après avoir procéder aux opérations de vote, les résultats suivants sont constatés :

Assesseurs – 1er tour du scrutin

Nombre de votants : 14
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Suffrages exprimés : 14

Ont obtenu : Monsieur Jean-Luc AGNES : 14 voix
: Madame Marie-Claude KREUTZ: 14 voix

Monsieur Jean-Luc AGNES et Madame Marie-Claude KREUTZ, ayant obtenu l'unanimité des suffrages au premier tour de scrutin, sont élus assesseurs du Syndicat.

Monsieur Pascal HERVIER propose sa candidature à la fonction de Secrétaire du Bureau.

En l'absence d'autres candidatures, il est procédé aux opérations de vote.

Secrétaire – 1er tour du scrutin

Nombre de votants : 14
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Suffrages exprimés : 14

A obtenu : 14 voix

Monsieur HERVIER, ayant obtenu l'unanimité des suffrages au premier tour de scrutin, est élu Secrétaire du Bureau du Syndicat.

Le Président annonce que les membres du Bureau sont élus, à l'unanimité.

Il fait lecture de la charte de l'élu local et mentionne qu'une version papier de cette charte a été distribuée aux membres du Comité.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Le Président présente le rapport.

Une liste de candidat est présentée :

M. Jacques LABRE, M. Jean-Luc AGNES, M. Gilbert ARNAUD, M. Jean-Guillaume DATIN, Mme Priscille PEUGNET, Mme Pauline TESSIER, M. Victor DA PONTE, M. Philippe BARDET, M. Jean-Louis RICOME, M. Dominique FORTIN.

Il est procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

M. Jacques LABRE, M. Jean-Luc AGNES, M. Gilbert ARNAUD, M. Jean-Guillaume DATIN, Mme Priscille PEUGNET, Mme Pauline TESSIER, M. Victor DA PONTE, M. Philippe BARDET, M. Jean-Louis RICOME et M. Dominique FORTIN sont élus, à l'unanimité, membres de la commission d'appel d'offres.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Le Président présente le rapport.

La liste de candidats suivante est présentée :

M. Jacques LABRE, M. Gilbert ARNAUD, M. Jean-Guillaume DATIN, M. Jean-Luc AGNES, Mme Priscille PEUGNET, M. Philippe BARDET, Mme Pauline TESSIER, M. Jean-Louis RICOME, M. Dominique FORTIN, M. Victor DA PONTE.

Il est procédé à l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

M. Jacques LABRE, M. Gilbert ARNAUD, M. Jean-Guillaume DATIN, M. Jean-Luc AGNES, Mme Priscille PEUGNET, M. Philippe BARDET, Mme Pauline TESSIER, M. Jean-Louis RICOME, M. Dominique FORTIN et M. Victor DA PONTE sont élus, à l'unanimité, membres de la commission de délégation de service public.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Le Président présente le rapport.

Mme Marie-Pascale KREUTZ et Mme Pauline TESSIER ont présenté leur candidature.

Il est procédé aux opérations de vote.

Mme Marie-Pascale KREUTZ, Mme Pauline TESSIER, sont élus, à l'unanimité, membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

DÉLÉGATION DE POUVOIR DU COMITÉ SYNDICAL AU PRÉSIDENT ET AU BUREAU

Le Président présente le rapport et indique que la délégation de pouvoir, préalablement consentie à Monsieur LAMY, est inchangée. Il propose de reconduire cette délégation pour le fonctionnement au quotidien du Syndicat, si les membres du Comité en sont d'accord.

Il est procédé au vote.

Le Comité adopte, à l'unanimité, la délégation du Comité syndical au Président et au Bureau.

INDEMNITÉS DE FONCTION AU PRÉSIDENT ET AUX VICE-PRÉSIDENTS

Le Président présente le rapport et informe qu'il s'agit également de poursuivre le dispositif existant et donc de le reconduire à l'identique, si les membres du Comité en sont d'accord.

Il soumet la délibération au vote.

Le Comité adopte, à l'unanimité, les indemnités de fonction au Président et aux Vice-présidents.

L'ordre du jour étant épuisé, **le Président** profite de cette occasion pour s'enquérir d'éventuelles questions diverses ou de sujets que les membres du Comité souhaiteraient évoquer. En effet, il indique qu'il s'agit de la première fois que certains membres du Comité et lui-même se rencontrent, qui plus est dans le cadre d'une séance quelque peu formelle et institutionnelle. Il ajoute qu'il a eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de membres du Comité afin d'évoquer les dossiers concernant le Syndicat.

Il remercie les membres du Comité de leur confiance.

En l'absence de questions, la séance est levée à 18h40.